

LA MARNE > LE MAG

IL Y A TOUJOURS UN PEU DE CONSEIL GÉNÉRAL DANS VOTRE VIE



SERVICES, ÉQUIPEMENTS, POPULATION

ÇA BOUGE À LA CAMPAGNE !

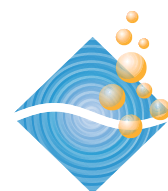
> EN COUVERTURE 3 10 11 12 13



> ILS FONT LA MARNE 15
THÉRÈSE GUÉRIN
25 ANS D'ENGAGEMENT
SOLIDAIRE



> À DÉCOUVRIR 16
PROMENADES
ET FLÂNERIES
AUX JARDINS



LA MARNE
CONSEIL GÉNÉRAL



/ PERSONNES ÂGÉES : RENFORCER LA SOLIDARITÉ **/ CULTURE : ÇA BOUGE AUSSI À LA CAMPAGNE**



Christophe Manguallet

PAR RENÉ-PAUL SAVARY, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MARNE

/ PERSONNES ÂGÉES : RENFORCER LA SOLIDARITÉ > La solidarité entre les générations est l'une des valeurs fondamentales de notre société. Elle permet l'échange et la transmission des savoirs, de la culture, des patrimoines. Elle est source de traditions mais aussi d'innovations et constitue un facteur essentiel de cohésion sociale. Elle implique aussi devoirs et responsabilités. C'est pourquoi, chaque année, le Conseil général consacre 30 % de son budget social aux personnes âgées, soit 45 millions d'euros pour 2005, à la fois au titre du soutien à la vie à domicile et à celui de l'hébergement en maison de retraite. Afin d'organiser l'ensemble de ces actions, le Conseil général a élaboré un schéma gérontologique en poursuivant un double objectif :

- anticiper sur les évolutions démographiques et en particulier sur les conséquences du vieillissement auxquelles la Marne n'échappe pas;
- mettre en synergie l'action de tous les professionnels publics et privés, médicaux et sociaux, pour bien vieillir dans la Marne.

Ce schéma conclut à l'engagement de près de 50 actions concrètes pour qu'ensemble, chacun à notre place, nous puissions renforcer un peu plus la solidarité et les liens avec nos aînés.

/ CULTURE : ÇA BOUGE AUSSI À LA CAMPAGNE > Favoriser l'animation culturelle du département : tel est l'objectif que poursuit le Conseil général à travers le festival annuel des « Itinéraires de musique et d'histoire ». En sept ans, près de 15 000 Marnais ont fait le succès de cette manifestation, en suivant les programmations de concerts accueillies dans plus d'une centaine de communes rurales.

Les « Nouveaux itinéraires », lancés ce mois-ci, témoignent de notre volonté d'insuffler un nouvel élan autour de propositions artistiques plus variées (musique, mais aussi théâtre, spectacles) et plus événementielles. Ainsi, des artistes de grande renommée comme Macha Méril, Michael Lonsdale ou François Morel nous accompagnent tout au long de ces Nouveaux itinéraires dans des lieux de spectacle parfois insolites, comme l'aéroport de Vatry ou le Fort de Montbré.

Services, équipements, population,



ça bouge à la campagne !

Les services, les structures d'accueil et l'offre immobilière se développent dans les zones rurales marnaises. De ce fait, de plus en plus de citoyens fuyant les grandes villes ou venant d'autres départements décident de s'y installer, notamment pour la qualité de leurs équipements. Pas de doute, ça bouge à la campagne !



Christophe Manquillet

34%

des citoyens envisagent de s'installer un jour à la campagne. 13% avouent d'ores et déjà vouloir entamer des démarches en ce sens dans les cinq ans à venir. Véritable phénomène que cette mobilité, cette migration, ce cap

franchi de l'installation dans les zones rurales du département de la Marne. Pour la retraite, pour changer de vie professionnelle, créer ou reprendre une activité, élever ses enfants dans un cadre agréable : les raisons de ce mouvement de population sont diverses et le phénomène durable.

(...)

NOTRE RUBRIQUE EN COUVERTURE SE POURSUIT EN PAGE 10

N°3 AU SOMMAIRE

MAI + JUIN 2006



2
EN DIRECT
par René-Paul Savary,
président du Conseil général
de la Marne

4-5
C'EST DANS LA MARNE
Musique
La Marne tient la bonne note

6-7-8-9
DANS L'ACTUALITÉ

10-11-12-13
EN COUVERTURE
Services, équipements, population
Ça bouge à la campagne !

14
EXPRESSIONS POLITIQUES

15
ILS FONT LA MARNE
Thérèse Guérin
25 ans d'engagement solidaire

16-17
À DÉCOUVRIR
Promenades et flâneries aux jardins

18
CULTURE
Les Moissons rock :
Des « peintures »
à Juvigny

19
SPORT
Chrono Champenois
Un « contre la montre » international,
au féminin comme au masculin

20
À NE PAS MANQUER
> Les Nouveaux itinéraires
> Flâneries musicales d'été de Reims
> Les Fêtes Henri IV
> Toto Lacaille

LAMARNE > LEMAG

MAGAZINE
D'INFORMATION DU
CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA MARNE

• **Directeur de la publication :**
René-Paul Savary

• **Rédacteur en chef :**
François Mareschal

• **Rédaction :**
Direction de la communication,
Tony Verbicario, Sphère Publique

• **Photos de couverture :**
Christophe Manquillet,
Savart Paysages

• **Conception, réalisation :**
Sphère Publique

• **Tirage :** 260 000 exemplaires

• **Périodicité :** bimestrielle

• **Dépôt légal :** 2^e trimestre 2006

• **ISSN :** 1779-4226

• **Editeur :**
Conseil général de la Marne,
40 rue Carnot
51000 Châlons-en-Champagne,
Tél. 03 26 69 52 10
Courriel :
communication@marne.fr



La Marne tient la bonne note

Débutant ou initié ? Intéressé par le piano ou les percussions, la pratique en solo ou en ensemble, la musique classique ou le jazz ? La Marne peut satisfaire tous les publics sur le mode majeur.

En plus d'adoucir les mœurs, la musique permet de s'épanouir et procure des moments de convivialité. Autant de bienfaits qui sont largement répandus dans la Marne.

Une cinquantaine d'écoles spécialisées

Et pour cause. Le département est un paradis pour apprendre et pratiquer cet art. À commencer par ses cinquante-deux structures d'enseignement spécialisé qui sont concentrées dans les bassins les plus densément peuplés, c'est-à-dire dans le nord-ouest (agglomérations de Reims et d'Épernay) et sur un axe reliant ce secteur au sud-est (Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François).

Avec 6 000 apprentis-musiciens, en majorité des jeunes, ces établissements proposent de satisfaire toutes les attentes. Les écoles de musique subventionnées offrent au minimum un éveil musical pour les tout petits, une formation musicale et l'apprentissage de plusieurs instruments en premier voire deuxième cycle, une pratique collective (sous forme d'orchestre, de chorale, de jazz band...) et des examens pour valider la progression.



Christophe Manquillet

Trois établissements de référence

Les passionnés et ceux qui souhaitent atteindre un haut niveau peuvent se tourner vers les trois établissements de référence que sont les écoles de musique agréées de Châlons-en-Champagne et d'Épernay, et surtout le conservatoire national de région (CNR) de Reims. Audessus de lui en France, il n'y a que les conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et Lyon. Les structures marnaises enseignent plusieurs dizaines de disciplines jusqu'au troisième cycle (de même que l'école de Vitry-le-François). Dans les écoles de musique subventionnées, les instruments les plus pratiqués sont le piano, le violon, la flûte traversière, la clarinette et la guitare, les percussions et la guitare acoustique, en vogue

actuellement. La musique classique reste la plus jouée, même si le jazz (en essor) et la musique contemporaine (au CNR) ont droit de cité.

Ateliers instrumentaux

Les structures d'enseignement spécialisées ne sont pas les seules à œuvrer en faveur de l'apprentissage et de la pratique de la musique. Les centres sociaux et culturels, mais aussi les maisons de quartier, programment la plupart du temps des ateliers instrumentaux. Certaines possèdent même des écoles. Les sociétés musicales jouent également un grand rôle (lire ci-contre).

> En savoir plus

Service culturel du Conseil général
03 26 69 40 82
cult@c51.fr



9 500 personnes fréquentent les écoles de musique et les sociétés musicales de la Marne

CONSEIL GÉNÉRAL

Le département joue sur toute la gamme

Pour favoriser la pratique musicale, le Conseil général joue sur tous les tableaux. Il subventionne financièrement les écoles de musique remplissant une mission de service public. Vingt-huit répondent à ce critère et se partagent 290 000 euros par an, dont un tiers pour le CNR. Par ailleurs, il aide ces établissements et les sociétés musicales à acquérir des partitions et des instruments, pour un montant de 70 000 euros par an. Un concours bien utile car un piano ou un violoncelle de qualité peuvent atteindre des prix élevés. Enfin, le Département soutient, à hauteur de 10 000 euros par an,

les sociétés musicales qui font bénéficier leurs membres de stages et de cours. Au total, il consacre quelque 370 000 euros par an à ces initiatives, soit 10 % du budget dédié à la culture.

L'enseignement musical à l'étude

En 2005, le Conseil général a enclenché la réalisation d'un schéma départemental des enseignements artistiques spécialisés. La mise en œuvre de ce schéma permettra de garantir un enseignement musical de qualité et diversifié, accessible financièrement et géographiquement au plus grand



Christophe Manquillet

nombre. Après un état des lieux effectué en étroite concertation avec les acteurs impliqués, le Département mettra au point un plan d'actions qui devrait être finalisé à la fin de l'année. Son objectif est de renforcer la cohésion du territoire par la mise en réseau des établissements musicaux et donc de développer une culture de proximité.

> TÉMOIGNAGE DE... Michel Pierrot

POUR ATTIRER ET GARDER LES JEUNES, LES SOCIÉTÉS MUSICALES INNOVENT DANS LE DOMAINE MUSICAL, INSTRUMENTAL ET ARTISTIQUE.

Tout pour la musique, le titre de cette célèbre chanson de France Gall s'applique parfaitement à Michel Pierrot. Parmi ses nombreuses fonctions, l'homme dirige l'harmonie de Châlons-en-Champagne et préside la Fédération des sociétés musicales de la Marne (FSMM) : « La FSMM réunit soixante-trois sociétés musicales implantées essentiellement à l'ouest du département, dans les agglomérations de Reims et d'Épernay et les villages de vigneron. Elles

ont pour vocation première la pratique musicale sous forme d'ensembles : l'orchestre d'harmonie, la batterie fanfare, l'orchestre d'accordéons, la chorale et le big band. Ces formations rassemblent au total 3 500 musiciens de tous horizons. » Certaines de ces structures vont même plus loin en proposant des cours et ont parfois leur propre école de musique.

Ca bouge !

Même si elles restent très dynamiques, le nombre de sociétés musicales marnaises est en diminution : « Pour lutter contre ce phénomène, nous innovons pour attirer les jeunes. Nous jouons de plus en plus de musiques de jazz, de rock, de variétés, de films et d'improvisation. Nous introduisons de nouveaux instruments, comme la guitare basse, le clavier synthétiseur et les percussions. Nous



Christophe Manquillet

nous associons aussi à d'autres disciplines artistiques : la danse, le théâtre... Et nous essayons d'adapter les jours et horaires des répétitions aux disponibilités des sociétaires. »

> En savoir plus

Fédération des sociétés musicales de la Marne
03 26 03 94 27
fsmmarne@tele2.fr

« Nous jouons de plus en plus de musiques de jazz, de rock, de variétés, de films et d'improvisation. »



Karin Kudlewski

LA MARNE ET SA GAZELLE

Du 20 au 27 avril, la Marnaise Karin Kudlewski, de Saint-Masmes, a participé pour la première fois au rallye des gazelles. Depuis seize ans, cette course automobile réservée aux femmes est aussi une grande aventure humanitaire. Très motivée et engagée depuis plusieurs mois, cette jeune maman de deux enfants et sa co-équipière, journaliste sur M6 Turbo, ont terminé à la 18^e position. Les fonds récoltés vont être reversés à l'hôpital Américain à Reims (contre la mucoviscidose) et au service neurologique (sclérose en plaques) de la clinique Courlancy à Reims.

> En savoir plus : www.gazelles51.com

FÊTE DE L'AIR EN CHAMPAGNE

Grand rassemblement aéronautique les 24 et 25 juin à Berru. Pendant deux jours, des manifestations et des initiations en parapente, parachute, hélicoptère... seront proposées au public.

> En savoir plus : 06 13 56 06 29

ESCAPEDE PÉTILLANTE ET GOURMANDE EN CHAMPAGNE

Le dimanche 25 juin, l'association des Coteaux sud d'Épernay vous invite à venir passer un week-end original au milieu des vignes et dans la plus pure tradition champenoise. Avec sa randonnée pédestre de 7 km au milieu des vignes, des dégustations de plus de vingt champagnes seront proposées par les vignerons au cours de six étapes gastronomiques. Et pour débiter le week-end, deux parcours pédestres de 8 et 12 km sont organisés pour une randonnée nocturne le 24 juin au départ de l'église de Chavot.



DR

> En savoir plus

03 26 59 95 25

www.coteauxsudepernay.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La semaine du développement durable

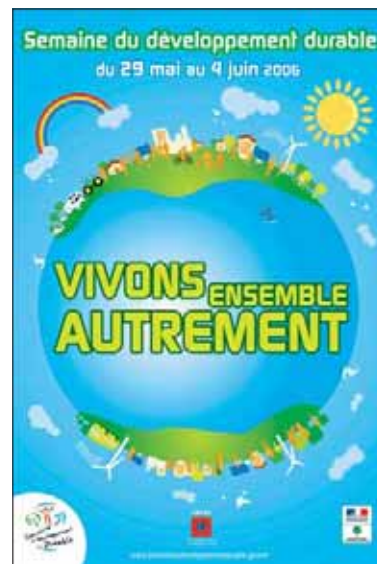
LA QUATRIÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SE DÉROULERA DU 29 MAI AU 4 JUIN. PARCE QUE L'ON EST TOUS RESPONSABLES DE NOTRE PLANÈTE, CETTE SEMAINE EST L'OCCASION POUR CHACUN D'ENTRE NOUS DE S'ENGAGER ET DE MODIFIER SES COMPORTEMENTS DE FAÇON DURABLE.

Dans le département, différentes actions en faveur de l'environnement ont été programmées. Parmi les initiatives lancées, La DIREN organise un colloque le 31 mai à l'ENSAM de Châlons-en-Champagne où la question du « développement durable et préservation de la biodiversité » sera animée par Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'Écologie. Les 29 mai et 3 juin, une émission sur la radio RCF radio-l'Épine sera diffusée sur le thème « Soyons responsables ». Vous pourrez aussi découvrir deux expositions : l'une à la Maison diocésaine de Châlons-en-Champagne. Mis en scène par l'ordre des architectes, le bois, matériau chaleureux, écologique et renouvelable sera au centre de cette exposition. Par ailleurs, la médiathèque Croix-Rouge de Reims a choisi de sensibiliser les usagers à la collecte sélective des déchets plastiques ménagers.

Mais en dehors de cette semaine, les conseillers de l'espace Info>Énergie sous la tutelle de l'ADEME* répondent toute l'année à vos questions, gratuitement, pour vous aider à faire le meilleur choix et réduire vos factures.

Le Conseil général, dans une optique de développement durable, a d'ailleurs signé deux conventions, une avec l'ADEME pour la maîtrise de l'énergie et une autre avec le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne pour la préservation de l'environnement (sauvegarde des milieux naturels dans la Marne : marais de Saint-Gond, prairies de Vésigneul). Faisons que cette semaine nous permette de vivre ensemble autrement.

* ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



> Pour connaître le programme complet des actions
DIREN (Direction régionale de l'environnement)
www.champagne-ardenne.ecologie.gouv.fr
Tél. : 03 26 64 78 95

Espace Info>Énergie
COMAL-PACT
16, bld Hippolyte Faure BP11
51 005 Châlons-en-Champagne
cedex - Tél. : 03 26 64 13 93



CÉLÉBRATION

L'ENSAM fête ses 200 ans

L'École nationale supérieure des arts et métiers de Châlons-en-Champagne célèbre cette année son bicentenaire. Ce centre, qui est devenu l'une des plus prestigieuses écoles d'ingénieurs au niveau national, forme chaque année des élèves aux métiers tournés vers les industries métallurgiques, mécaniques et manufacturières et, depuis 2002, les « agro-bio-industries ».

Le centre de Châlons, le plus ancien des huit arts et métiers de France et des trois instituts, va jusqu'à la fin de l'année promouvoir un ensemble de manifestations pour célébrer tant son riche passé que ses formations répondant aux besoins de l'industrie française et internationale. Expositions, conférences et colloques, autant d'événements pour faire découvrir au public l'ENSAM. À noter pour le mois de juin, une conférence le 10, où le président de l'ENSAM de Châlons retracera les deux siècles de l'école. Quant au 12 juin, des groupes Professionnels arts et métiers animeront un débat sur un thème d'actualité :

« L'application de l'agro-bio-industrie dans l'industrie automobile ». Entre tradition et modernité, la communauté des *Gadz'Arts*, contraction de Gars des Arts, revendique fièrement ses traditions basées sur les valeurs d'entraide et de fraternité, à l'image du duc de Liancourt, fondateur des premiers ateliers-écoles. Rappelons également quelques grandes figures *Gadz'Arts* telles que Émile Prisme d'Avannes (Châlons 1822), éminent égyptologue, Camille Cavailler (Châlons 1871), fondateur des célèbres usines Pont-à-Mousson ou encore Marcel Hanra (Châlons 1904), industriel et bienfaiteur des miséreux.

> En savoir plus sur les manifestations du bicentenaire : <http://www.chalons.ensam.fr/bicent/>



ENSAM

LE TÉTANOS : LE VACCIN NÉGLIGÉ

Si vous comptez vous mettre au jardinage, assurez-vous que votre protection apportée par le vaccin contre le tétanos est toujours efficace. Car si les enfants sont bien vaccinés, les personnes plus âgées le sont beaucoup moins. Un rappel tous les dix ans est indispensable. En France, près d'un tiers des personnes n'est pas correctement vacciné, alors prenez rendez-vous auprès de votre médecin ou pour vérifier que vous êtes toujours à jour.

ALLAITER SON BÉBÉ

Certaines mamans appréhendent parfois d'allaiter par manque d'information ou de conseils. Pour répondre à toutes les interrogations, les puéricultrices du service de la protection maternelle et infantile de la circonscription de Witry-lès-Reims organisent des rencontres à la CSD* de Witry-lès-Reims, tous les deuxièmes mardis du mois de 14h30 à 16h. Ces séances d'information sont destinées aux mamans des cantons de Bourgogne, Verzy et Beine Nauroy.

> En savoir plus

*Circonscription de la solidarité départementale de Witry-lès-Reims 90, avenue des Nelmonts
Tél. : 03 26 94 00 94

LA MARNE VUE DU CIEL



B. Stenale

La carte aux trésors, émission estivale sur France 3, repart en tournage pour de nouvelles aventures. Cette année, la Marne fait partie des dix destinations. Pour l'édition 2006, l'émission aura pour thème l'Histoire de France.

TRAVAUX

Gymnase de Bazancourt

Après un an de travaux, le gymnase du collège du Pré Bréart à Bazancourt est prêt à fonctionner. Composé d'une salle omnisports pour pratiquer le basket, le handball, le volley, le badminton, le tennis... ce nouveau complexe possède désormais un mur d'escalade pour les plus acrobates. À l'extérieur, l'athlétisme est à l'honneur avec un anneau de course à pied de 400 m de long, une piste de saut en longueur et une aire de lancer. Les élèves pourront également apprécier l'architecture du bâtiment qui a été subtilement bien pensée pour apporter à cet espace fonctionnalité et convivialité. L'investissement (286 736 €) témoigne de la volonté du Conseil général de donner à ses collégiens les moyens de s'épanouir. À signaler que trois autres réalisations sont actuellement en travaux. La ZAC Jeanne d'Arc à Reims se verra aussi dotée d'un nouveau gymnase et deux collèges flambant neufs (Joliot Curie à Reims et Stéphane Mallarmé à Fère Champenoise) ouvriront leurs portes à la rentrée.



Christophe Manquillet



PLANÈTE ACIER

C'était une grande première. La société Arcelor, leader mondial de l'acier, a réuni pendant trois jours (11-12-13 mai), au parc des expositions de Reims, professionnels et grand public autour des métiers de l'acier. Cette démarche de sensibilisation et d'initiation avait pour but de faire découvrir, notamment aux plus jeunes, toute la diversité d'un secteur porteur d'avenir. Avec le partenariat du Conseil général, plus de 30 000 élèves de la Champagne-Ardenne se sont rendus au forum. Arcelor avait d'ailleurs lancé le pari de promettre 500 contrats en trois jours !

FOIRE D'ÉPERNAY

Pour célébrer l'arrivée des beaux jours, la foire d'Épernay fêtera, après huit années d'interruption, sa 41^e édition. Nouveau complexe sparnacien, le Millésium accueillera du 10 au 18 juin quelque 150 exposants de la région et de régions extérieures. Placée sous le signe de la gastronomie et de la fête, cette manifestation sera organisée autour de sept pôles : artisanat, auto, bien-être forme et beauté, confort de vie, espace gourmand, jardin, institutions et collectivités locales. Sans oublier, chaque jour, les concerts. Un nouveau rendez-vous à inscrire dans votre agenda.

EXPOSITION



Une bulle peut en cacher une autre

Si l'on associe volontiers le département de la Marne au « vin de Champagne », d'autres productions y ont eu tout autant d'importance. La bière en est l'un des exemples les plus notables. Depuis le 12 avril et jusqu'au 16 juin, les Archives départementales de Châlons présentent l'exposition « Une bulle peut en cacher une autre... l'âge d'or des brasseries marnaises, 1850-1950 ». Au travers de nombreux documents, vous découvrirez comment, pendant plus d'un siècle, l'augmentation spectaculaire de la consommation de la bière a fait naître dans le département de nombreux établissements modernes et un savoir-faire souvent rattaché à des pratiques alchimiques.

ENSEIGNEMENT

Classes internationales

Le temps des inscriptions scolaires est revenu. Depuis plusieurs années, l'académie de Reims propose un cursus original : les classes internationales. Cet enseignement public est dispensé en langue anglaise à Reims, en langue allemande à Châlons, du CE2 à la terminale. Sa particularité : une double formation linguistique et culturelle de haut niveau, assurée par des enseignants français et étrangers en langue, littérature, histoire et géographie, avec à la clé, l'obtention de diplômes homologués donnant accès aux universités françaises et internationales.

Si votre enfant souhaite conserver la maîtrise de sa langue natale et se perfectionner en français, s'il a séjourné à l'étranger et veut consolider ses acquis, ou tout simplement s'il souhaite obtenir une formation de haut niveau en langue, les classes internationales s'imposent.

> En savoir plus

Rectorat de l'académie de Reims

Délégation académique aux relations internationales et à la coopération

Tél. : 03 26 05 69 59

LECTURES

Contes dans votre bibliothèque



Du 24 mai au 10 juin, la bibliothèque départementale de prêt organise une tournée de contes japonais et de Grimm autour du thème des métamorphoses : *De l'autre côté des yeux, un monde merveilleux*. Les histoires sont racontées par Pascal Thétard et Pascal Salzard, originaire de Châlons-en-Champagne, conteurs tous les deux. Ces spectacles de contes, destinés à toutes les familles sont joués dans les bibliothèques relais de la BDP et soutenus par le Conseil général. Ils sont présentés par le Collectif EutectiC de Reims.

LIEUX DE LA TOURNÉE

- > Verzenay : 03 26 49 80 51
- > Pargny-sur-Saulx : 03 26 72 49 68
- > Ville-en-Tardenois : 03 26 61 88 40
- > Anglure : 03 26 81 57 80
- > Sainte-Menehould : 03 26 60 60 18

Réservation des places auprès de votre bibliothèque. Entrée gratuite.



TRANSPORT AÉRIEN

Aéroport de Vatry : il a tout d'un grand !

APRÈS SEULEMENT CINQ ANS D'EXPLOITATION, L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE VATRY S'EST HISSÉ EN 2005 AU 3^E RANG DES AÉROPORTS DE FRET, APRÈS MARSEILLE ET TOULOUSE.

37 670 tonnes de fret fin 2005...

Vatry, avec ses installations frigorifiques et son poste d'inspection frontalier, ne cesse, côté piste, grâce en particulier à la compagnie britannique AVIENT, de développer ses trafics de périssables en provenance d'Afrique : fruits, légumes, poissons... et fleurs coupées du Kenya. Sans oublier le matériel de forage pour les plates-formes *off-shore* de la mer Caspienne ou encore les vols charters humanitaires expédiés par les ONG.

Côté terrestre, avec près de 235 000 m² d'entrepôts construits et 900 emplois, l'activité logistique grandit elle aussi et s'apprête notamment à accueillir l'investisseur Gazeley sur un total plus de 135 hectares. Au regard de ces évolutions, la CCI de Châlons envisage d'aménager, pour 2007, un centre de formation dédié aux métiers aéroportuaires et de la logistique, permettant ainsi un rapprochement du monde de la formation de celui de l'entreprise.

Vatry ne compte pas en rester là !

Pour accompagner la montée en puissance de l'aéroport, le Conseil général et l'ensemble des partenaires préparent l'avenir, tant sur le plan stratégique que sur le terrain des opérations. Les travaux d'une seconde aérogare de fret de 8 100 m² viennent d'être



SIEVE

lancés (capacité totale de manutention : plus de 120 000 tonnes/an). L'extension des parkings avions permettra, à terme, l'accueil de huit gros porteurs.

L'ensemble des efforts se tourne également vers le passager (charters, *low-costs*).

Si cette nouvelle activité n'a pas pour objectif de prendre le pas sur le fret, elle permettra cependant de donner à Vatry son caractère résolument international et à la Champagne-Ardenne, une nouvelle opportunité de développement touristique.

VATRY MOBILISE

L'Association de coopération territoriale aéroportuaire de Vatry (ACTA) a été portée sur les fonts baptismaux le 31 mars dernier par l'ensemble des partenaires économiques et politiques régionaux. Un nouvel outil de développement est né, coprésidé par les trois principaux financeurs du projet : René-Paul Savary, président du Conseil général de la Marne, Jean-Paul Bachy, président du Conseil régional de Champagne-Ardenne et Bruno Bourg-Broc, président de la Communauté d'agglomération châlonnaise.

Articulée autour de six groupes de travail thématiques, ACTA poursuit trois objectifs : réunir les conditions nécessaires au développement de Vatry dans des domaines aussi variés que l'emploi et la formation, le logement et le transport, les passagers et le tourisme, la logistique, le développement durable, la communication ; valoriser et défendre les intérêts de Vatry sur un marché très tendu ; faire bénéficier l'ensemble de la région, de Sedan à Troyes, de Reims à Langres, des retombées de la plate-forme.



SUITE DE LA PAGE 3

SERVICES, ÉQUIPEMENTS, POPULATION : ÇA BOUGE À LA CAMPAGNE !

Christophe Manquillet



(...) Une enquête de l'Insee a montré qu'entre 1999 et 2004, ce sont surtout les petites communes qui ont gagné des habitants. Ces dix dernières années, c'est essentiellement l'ouest du département qui a enregistré des hausses de 25 % en moyenne. La commune de Courcy avec ses 1397 habitants compte, depuis 1999, 45 ménages en plus. Mais c'est vraisemblablement Saint-Bon qui détient le record. Sur 87 âmes, 23 habitants se sont installés ces cinq dernières années.

Si de petits villages devenus grands ont « poussé les murs » ces dernières années, l'effet TGV amplifiera le mouvement dans certaines zones, notamment autour de Reims et Bezannes, mais aussi dans d'autres secteurs. Alors que le Sud-Ouest marnais accueille lui aussi de nouveaux venus, ce phénomène redessine les contours de la grande couronne francilienne. Le prix de l'immobilier a tellement grimpé en zones urbaines que le choix du rural s'est imposé pour de nombreux ménages.

Cette tendance engendre en effet une nouvelle dynamique des territoires, largement favorisée par les maires qui, depuis

des années, ont su anticiper les besoins émergents, facilitant ainsi l'installation de nouveaux habitants. Véritable outil d'aménagement, le développement des communautés de communes donne une ampleur nouvelle aux projets des zones rurales.

Les élus locaux l'ont bien compris : l'éducation, l'offre de soins et les commerces de proximité sont bien souvent décisifs dans le choix de s'installer à la campagne, sans oublier bien sûr la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Cas d'école

La Marne fut l'un des premiers départements à réaliser des regroupements scolaires. Locaux neufs, développement de services périscolaires (cantines, garderies), aménagement des transports scolaires, moyens pédagogiques renforcés : la formule a permis aux ménages avec enfants de se fixer durablement à la campagne. Outre la Vallée de la Craie (voir page 13) ou encore Crugny, (communauté de communes des deux vallées de Fismes), des regroupements pédagogiques sont en

cours à Vraux, Vandeuil, Esternay. Les services à la petite enfance (haltes-garderies, assistantes maternelles agréées), nombreux dans le département, constituent également « un plus » pour l'installation de jeunes couples à la campagne. Pionnier dans le domaine, Pierre Callot, ancien conseiller général, a créé une structure dans le bourg-centre d'Avize : « C'était en 1995-1996, j'ai lancé ce service, en tant que maire à l'époque pour répondre au besoin de la population et rendre la commune plus attractive », explique ce visionnaire.

Un médecin sinon rien

Une campagne dynamique, c'est aussi une campagne avec médecins et professions paramédicales. « Nous travaillons actuellement sur un projet de maison médicale car nous avons perdu notre médecin. Le but : construire un pôle qui accueillerait généraliste et kiné à Thiéblemont, sachant que les habitants bénéficient des services d'une infirmière et d'un pharmacien. Ce dispositif compléterait l'offre », explique Christian Zapior, conseiller général du canton de Thiéblemont-Farémont.

La proximité de l'offre de soins conjuguée à de nouveaux dispositifs favorise aussi le maintien à domicile des personnes âgées. L'allocation personnalisée à l'autonomie, la forte implication d'associations telles que l'ADMR ou les Familles Rurales qui



Christophe Manquillet



Christophe Marquillet

proposent loisirs, portage de repas et aides ménagères, permettent aujourd'hui d'envisager avec sérénité sa retraite à la campagne.

Le commerce en tournée

Maintenir la population dans les zones rurales, c'est bien. En accueillir de nouvelles, c'est encore mieux. Aussi, pour

assurer l'attractivité des villages de la Marne, un volet non négligeable est à prendre en considération : le commerce. Afin de le maintenir et de le développer, le Conseil général apporte une aide financière pour la construction ou l'aménagement de commerces de proximité et de points multiservice, comme à Possesse. Mais le dynamisme du commerce de

campagne passe aussi par la célèbre « tournée » en camion, effectuée par certains artisans dans les zones les plus reculées. C'est le cas de Pascal Poisson, boucher à Montmirail. « Depuis 20 ans que je suis à mon compte et alors que j'ai travaillé cinq ans pour mon père, je fais cette tournée. Quatre jours sur sept, je parcours 60 km, traverse dix villages et de gros hameaux. Je suis très attendu. Je propose aussi les services de guichet mobile d'une banque, je fais une petite course à l'occasion. J'ai bénéficié d'un prêt à taux zéro du Conseil général afin d'acquérir un nouveau camion », finit l'artisan, « vedette » dans le secteur.

Un coup d'accélérateur pour les nouvelles technologies

Signe des temps, en zone rurale aussi, entreprises et particuliers veulent pouvoir surfer sur la Toile. En réponse à cette demande de plus en plus forte, le Département apporte ainsi son aide aux communautés de communes pour couvrir leur territoire en internet haut débit. En

Zones à faible densité médicale : un plan d'actions !

La Marne n'échappe pas au fléau : certaines communes du département viennent d'être classées en zone de faible densité médicale par le ministère de la Santé et des Solidarités, via les missions régionales de santé. Un plan d'actions en faveur de la démographie médicale vient d'être lancé par le ministre Xavier Bertrand. Pour soutenir les praticiens exerçant dans les zones sous-médicalisées, une aide pourrait leur être attribuée afin de mieux rémunérer leur remplaçant et de faciliter ainsi le recrutement. Ce plan d'actions préconise aussi une augmenta-

tion du nombre de médecins en activité dans ces zones. Du bon sens, mais comment faire ? En mettant par exemple un logement à la disposition du nouveau généraliste, comme cela s'est déjà produit dans plusieurs communes du département avec l'aide du Conseil général. L'idée d'indemnités d'études est également évoquée par ce plan. En clair, les collectivités locales pourraient mettre en place ces indemnités au cours du troisième cycle si l'étudiant en médecine, futur docteur,



s'engage à exercer en zone sous-médicalisée pendant une durée de cinq ans. Autant d'actions aujourd'hui pour assurer une répartition homogène des médecins demain.



application de la charte signée avec le Conseil général, France Télécom s'est engagé à équiper l'ensemble de ses commutateurs locaux d'ici la fin de l'année. Si, pour des raisons techniques, certaines zones demeurent encore difficiles à relier, à cette date, plus de 96 % de la population marnaise aura accès à l'internet haut débit.

Ce n'est pas parce que l'on est éloigné des zones urbaines que l'on ne peut pas se servir de son téléphone portable ! Afin de mettre fin à la « fracture numérique », dix sites ont été retenus sur le département pour être équipés en téléphonie mobile. Vienne-le-Château a été le premier territoire de la Marne à sortir de sa zone blanche c'est-à-dire d'une zone non couverte. Depuis novembre 2005, l'accès à la téléphonie mobile présente un intérêt économique pour l'entreprise locale Cèbal, par exemple, spécialisée dans la fabrication de tubes plastiques, mais aussi pour tout un chacun dans sa vie de tous les jours.

Vie de qualité et qualité de vie

La recherche d'une meilleure qualité de vie n'a pas échappé à cette nouvelle population installée ces dernières années dans le sud-ouest marnais notamment, et principalement venue d'Île-de-France. « *Mon canton est l'un des seuls à avoir gagné 6 % de population entre les deux derniers recensements* », explique le conseiller général et maire d'Esternay, Patrice Valentin. Les 26 parcelles du dernier lotissement de sa commune ont vite trouvé preneurs, les équipements scolaires, mais aussi tout le confort au quotidien qu'offre un bourg centre n'ont pas laissé indifférents les nouveaux venus. « *Du coup, un tissu associatif conséquent existe dans les villages* », explique l' élu, satisfait du taux de fréquentation de la bibliothèque, relais de la bibliothèque départementale de prêt. Projet d'un espace intergénérationnel, d'un pôle multiservice, le canton



Les organisateurs de la Poule des champs vont faire vibrer le village d'Aubérive en juin.

d'Esternay a tout compris en chouchoutant ses « petits nouveaux » et en anticipant afin de mieux préparer l'avenir dans une campagne qui bouge.

Artistiquement aussi ça bouge ! Depuis sept ans, la culture va dans les campagnes avec les « Itinéraires de musique et d'histoire ». Dix-huit dates dans dix-huit communes. Cette année, le nouvel élan du festival offre de mai à octobre une programmation de qualité avec des artistes de renommée internationale (musique et théâtre). (Retrouvez toute la programmation des « Nouveaux itinéraires » sur le site du Conseil général : www.marne.fr)

La culture, c'est aussi des rencontres, des initiatives comme ce tout dernier festival baptisé « La poule des champs » qui aura lieu à Aubérive, le 23 juin prochain. Les organisateurs, une vingtaine de jeunes Aubérisois de l'association Alba Riva, motivés et décidés à faire vivre leur village, ont remonté leurs manches pour proposer une programmation variée, rock et chanson française. Bref, les initiatives ne manquent pas dans une campagne en plein « boom ».

Alors, demain, tous ruraux ?

LA CAMPAGNE MARNAISE EN CHIFFRES

- > **598 communes de moins de 2 500 habitants**, soit 82,70 %
- > **212 314 ruraux** dans le département, soit 36,7 % de la population
- > **444 communes équipées pour l'ADSL** (mars 2006), soit 96 % de la population
- > **213 regroupements scolaires**
- > **113 communes labellisées « villes et villages fleuris », dont 7 communes « quatre fleurs »**
- > **2 fermes cueillettes chapeau de paille** : Muizon et Aulnay/Marne
- > **119 gîtes de France**



Vallée de la Craie : un regroupement pédagogique réussi

« À Vésigneul, il n'y avait plus d'école. Les élèves des quatre autres villages étaient dispersés, certaines classes fermaient, les effectifs chutaient. Aujourd'hui, la tendance est totalement inversée ». René Schuller, président de la Communauté de communes de la Vallée de la Craie (Saint-Germain-la-Ville, Chepy, Pogy, Omey et Vésigneul-sur-Marne) ne peut qu'être satisfait du regroupement pédagogique concentré sur lequel il avait misé, regroupement situé en plein cœur de son intercommunalité. À 3 ou 4 kilomètres au maximum de chaque commune, l'école de 2 800 m² implantée sur un terrain de 22 000 m², sortie de terre en 2002, est *design*, spacieuse, fonctionnelle. Aujourd'hui, l'établissement accueille 250 élèves de la maternelle à la primaire, propose une restauration scolaire (160 couverts sont servis quoti-

diennement) et une garderie. Tous les services des écoles des villes... à la campagne. De plus, les horaires ont été aménagés (8h45-11h45 et 13h15-16h15). Du coup, un seul service de transport scolaire est nécessaire matin et soir, « ce qui représente une économie pour le Département », explique René Schuller.

Pas de grillage mais des plantes, un mur de pierre avec observatoire à oiseaux, un verger et des terrasses bien agréables pour les classes de maternelle, le groupe scolaire a été véritablement bien pensé. Ateliers, salle de gym, salle informatique avec vingt ordinateurs, sans compter la dotation d'un micro par classe.

« Tout a été fait en concertation pour éviter les erreurs, chacun a eu son mot à dire, de l'ensei-



Christophe Manquillet

gnante à l'ATSEM en passant par les dames de service », explique le président d'une Communauté de communes peuplée de 2 200 âmes.

La notion de regroupement pédagogique concentré fonctionne bien dans un département qui vitalise ses zones rurales, un département qui fut pionnier dans ce domaine, et ça marche !



Christophe Manquillet

PAROLE DE MARNAIS

Marie-France Pérez, gérante de l'« Agence immobilière de Montmirail »

« Un phénomène nouveau est apparu au début des années 1990 : des ménages qui habitaient et travaillaient jusque-là à Paris et en région parisienne, ont décidé de s'installer dans le Sud-Ouest marnais, dans les secteurs de Montmirail, Esternay et Sézanne,

pour y établir leur résidence principale. Depuis cette époque, une majorité d'entre eux se sont insérés dans la vie de la région, certaines épouses ont trouvé du travail ici. Avec le temps, ce mouvement de population n'a fait que s'amplifier. Ce « boom » a augmenté les prix du marché de l'immobilier. Certains chefs de famille continuent d'exercer leurs activités professionnelles à Paris car bien que nous

n'ayons pas le train, Château-Thierry et la Ferté-sous-Jouarre (offrant des transports en commun pour gagner l'Île-de-France et Paris) ne sont pas des communes éloignées. Si ces nouveaux arrivants optaient pour des maisons anciennes à restaurer au tout début, de nombreux terrains constructibles ont été commercialisés ces deux dernières années. Ce phénomène perdure. »

EXPRESSIONS POLITIQUES



Conformément au règlement intérieur du Conseil général, en application de la loi du 27 février 2002, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques : le groupe UMP et non-inscrits (18 élus), le groupe UDF et non-inscrits (8 élus), le groupe socialiste et apparentés (14 élus). Un élu communiste, un élu non-inscrit et deux élus divers droite ne sont inscrits dans aucun groupe.

GROUPE UMP ET NON-INSCRITS

/ QUAND SOLIDARITÉ RIME AVEC COMPÉTITIVITÉ

L'une des responsabilités fondamentales confiées aux conseils généraux par les lois successives de décentralisation est celle de l'organisation sur les territoires départementaux de la solidarité nationale.

De l'insertion économique à la compensation du handicap, de la protection de la petite enfance au soutien aux personnes âgées, il s'agit avant tout de donner à chacun les conditions de son épanouissement dans le respect des différences. Cet enjeu est au cœur de notre société humaine : celui de la recherche et du respect de la dignité individuelle. C'est pourquoi le groupe UMP est particulièrement attaché au maintien d'une politique dynamique de solidarité, comme l'illustrent les nouveaux schémas en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées élaborés en étroite concertation avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs, dans l'objectif de mieux répondre aux attentes de nos concitoyens.

Cette volonté se traduit aussi par notre soutien déterminé aux actions engagées pour accroître l'attractivité économique du département. Car, ne l'oublions pas, c'est par la création d'activités et de richesses que nous pourrions garantir une politique de solidarité plus juste et plus efficace. La volonté sans les moyens ne reste jamais qu'un discours sans application concrète. Avec l'aéroport de Vatry, le TGV Est, l'agro-bio-industrie, une fiscalité départementale parmi les plus faibles de France, le Conseil général de la Marne se donne les moyens d'agir pour tous les Marnais.

Parler économie, entreprises, compétitivité, c'est aussi parler de solidarité.

→ PHILIPPE MICHELOT,
PRÉSIDENT DU GROUPE

GROUPE UDF ET NON-INSCRITS

/ AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES

À l'écoute des personnes âgées, le groupe UDF veille à ce que le nouveau schéma gérontologique soit conforme aux valeurs familiales et de solidarité qu'il défend, ainsi qu'aux attentes de nos concitoyens âgés.

Nous nous devons de poursuivre nos efforts pour que l'amélioration de la qualité d'accueil en maison de retraite se poursuive.

Il faut continuer les efforts quant au développement du maintien à domicile. Celui-ci est un succès et traduit une demande forte chez nos aînés. Ainsi, les services d'aide à domicile représentent un soutien indispensable pour toutes celles et ceux qui, malgré leur âge ou leur handicap, aspirent à conserver la plus grande autonomie possible dans leur vie sociale. C'est pour cela que le rôle des associations comme les ADMR, Familles Rurales, est primordial et doit être encouragé.

Il est également important d'éviter, autant que possible, l'éloignement des personnes de leur milieu de vie et de leur famille. C'est pour cela qu'il faut développer une offre aussi diversifiée que possible pour répondre aux différentes attentes de nos seniors.

Ainsi, l'accueil familial permet d'offrir aux personnes âgées des conditions de vie de qualité en toute sécurité. Le particulier accueillant permet d'accompagner la personne âgée dans son quotidien.

Le développement de petites unités de proximité comme les MARPA, les Foyers Logements... répond aux attentes des personnes âgées, en rendant les contacts plus humains, ce qui est plus difficile de réaliser dans de grandes structures.

C'est cette vision que défend le groupe UDF dans l'élaboration et l'application du nouveau schéma gérontologique départemental.

→ CHARLES DE COURSON,
PRÉSIDENT DU GROUPE

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

/ PLAN GÉRONTOLOGIQUE : LES DÉFIS

Lorsqu'elle créa, en 2002, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la Gauche donnait un sens concret aux mots « solidarité » et « équité ». En devenant un droit universel ouvert à toute personne âgée dépendante et attribuée dans des conditions identiques sur l'ensemble du territoire, cette prestation couvrait l'ensemble des besoins des personnes âgées.

Engagement financier à parité entre l'État et le Conseil général qui, au fil du temps, s'est dégradé. En 2006, pour la Marne, 42 millions d'euros sont consacrés aux personnes âgées, budget pour lequel la compensation de l'État ne s'élève qu'à 10,2 millions d'euros.

Mais la politique de prise en charge des personnes âgées est une compétence majeure des conseils généraux. De plus, à travers l'acte II de la décentralisation, le Département reste le véritable pilote de la solidarité puisque la loi indique qu'il met en œuvre l'action sociale en leur faveur. C'est ce qui constitue « le schéma départemental gérontologique ».

Le premier avait consacré un certain nombre d'engagements : maintien à domicile, amélioration des établissements d'accueil... Le second doit permettre d'amplifier ces politiques en les améliorant. Des progrès restent à faire.

Deux points nous semblent importants :
→ développer, tout en les professionnalisant, les services d'aide à domicile,
→ permettre une offre d'accueil en établissement qui soit au plus près du lieu de vie de la personne ou de leur famille.

Le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie sont autant de défis dans les années qui viennent pour une meilleure prise en charge de la personne âgée.

Le Conseil général doit aujourd'hui relever celui de « bien vieillir dans la Marne ». Nous y veillerons.

→ JEAN-CLAUDE LAVAL,
PRÉSIDENT DU GROUPE



25 ans d'engagement solidaire

Après un quart de siècle au service de la solidarité, à l'étranger comme en France, Thérèse Guérin dirige aujourd'hui la Maison Équilibre Marne à Reims. Rencontre avec une femme de conviction.



Tu n'y arriveras pas : c'est la seule chose qu'il ne faut jamais me dire ! En une phrase, Thérèse Guérin résume l'essence même de sa personnalité : passionnée, volontaire, tenace, c'est une femme de caractère, au regard décidé et à la poignée de main franche, qui nous accueille dans les locaux de la Maison Équilibre Marne à Reims, une sorte de « pension de famille » pour RMistes qu'elle a créée voici onze ans. Le lieu accueille vingt-deux locataires, pour une durée maximale d'un an. « Nous sommes un centre de réadaptation, pas d'hébergement, explique Thérèse Guérin. Les gens qui entrent ici ont tous un problème, mais la volonté de s'en sortir. » À l'heure où d'autres profitent des joies de la retraite, cette femme énergique de 65 ans, qui avait arrêté de travailler pour élever ses trois filles, s'affaire à aider son prochain. Un engagement qui dure depuis vingt-cinq ans.

Marne pour la Pologne

Tout a commencé en 1981 : ses filles ont grandi, Thérèse Guérin s'est investie sur le terrain pendant six ans en tant que député suppléant de la Marne quand éclate la crise polonaise. « Moi, ce que j'aime le plus au monde, c'est la liberté. Quand j'ai entendu que le général Jaruzelski fermait les frontières et que les Polonais crevaient de faim, j'ai dit : "Il faut y aller !" J'ai lancé un appel autour de moi et nous avons mis en place les premiers convois "Marne pour la Pologne". »



Christophe Manquillet

BIOEXPRESS

THÉRÈSE GUÉRIN

1941
Naissance dans le Morvan, « à cause de la guerre ».

1962
Mariage avec le Dr Guérin, ancien cardiologue à l'hôpital de Reims.

1973-1979
Député suppléant de la Marne.

1983-1995
Maire adjointe aux affaires sociales de Reims.

1981
1^{ers} convois « Marne pour la Pologne ».

1948-1998
Responsable régionale d'Équilibre, ONG internationale.

1995
Création de « La Maison Équilibre Marne »

Trois ans plus tard, toujours au sujet de la Pologne, elle entre en contact avec l'association humanitaire Équilibre et devient son responsable régional en Champagne-Ardenne. Kurdistan, Bosnie, Kosovo, Bulgarie, « pendant dix ans, j'ai boucliné dans les 38 tonnes », sourit-elle. Son dernier convoi la mène en Palestine en 1994, avant qu'Équilibre ne dépose son bilan. Thérèse Guérin, elle, ne s'arrête pas là. Entre temps, elle a poursuivi son action dans la Marne : fondatrice de la Banque alimentaire, présidente des Restos du cœur, elle est aussi à l'origine de SOS Bébés, qui permet de nourrir chaque jour 340 à 400 nourrissons. Jusqu'à la création, en 1995, de la Maison Équilibre à Reims, avec d'anciens compagnons de l'association internationale. « J'aime le mot équilibre, dit-elle, parce que dedans, il y a "libre". »

// Tu n'y arriveras pas : c'est la seule chose qu'il ne faut jamais me dire ! //

À DÉCOUVRIR



DRAC Champagne-Ardenne

Promenades et flâneries aux jardins

C'est le printemps, l'occasion de retourner visiter les jardins et de flâner parmi les rosiers et les bambous. La 4^e édition nationale des Rendez-vous aux jardins a justement lieu du 2 au 5 juin. Dans la Marne, une quarantaine de sites participent à l'opération, dont des jardins habituellement fermés au public.

La Marne est le premier département fleuri de France*. Un titre acquis grâce à la volonté et à l'action des particuliers et des communes qui embellissent le territoire. « Historiquement, dans la Marne, nous avons davantage une culture de parcs que de jardins », souligne Pierre Vincent, du

comité départemental du tourisme. Immenses parcs paysagers, comme ceux des châteaux de Juvigny ou de Montmort, ils invitent à la flânerie le long de grandes allées cavalières. D'autres sont majestueusement accolés aux maisons de champagne. Habituellement fermés au public, certains ouvrent exceptionnellement leurs portes lors de l'opération

Rendez-vous aux jardins – parrainée par le ministère de la Culture –, comme le jardin de l'Orangerie Moët & Chandon à Épernay, le parc du manoir de Verzy, propriété du champagne Veuve Clicquot Ponsardin, ou l'étonnant jardin du champagne Joseph Perrier à Cumières, dessiné sur le modèle de l'Assemblée nationale !

« La Marne possède par ailleurs quelques jardins anciens, poursuit Pierre Vincent, comme le parc du Sourdou, à l'architecture particulière, avec ses grottes, son côté un peu ténébreux, ou le parc romantique Massez à Courtisols, réhabilité en 2005 avec l'aide du Conseil général. »

Rencontres avec les jardiniers
Pour Pierre Vincent, la spécificité de la Marne réside surtout dans l'échange avec les propriétaires de



DRAC Champagne-Ardenne

1



Savart Paysages



CDT Marne

- ❶ Le jardin Bourbacane, à Vitry-en-Perthois
- ❷ Le parc Massez, à Courtisols
- ❸ Le Petit Clos, à Villers-au-Bois
- ❹ La Buissonniere, à Villers Allerand
- ❺ Le jardin botanique de la Presle

CONTACTS :

> Comité départemental du tourisme
Tél. : 03 26 69 51 08
www.tourisme-en-champagne.com

> Direction régionale des affaires culturelles
Tél. : 03 26 70 36 67
www.culture.gouv.fr

> Association Jardins et Jardiniers de la Marne, au jardin botanique de la Presle 51480 Nanteuil-la-Forêt
Tél. : 03 26 59 43 39
www.jardin-brochetlanvin.com

jardins privés, jardins de passionnés, souvent peu accessibles au public. « En 1980, le village de Baconnes a obtenu le prix de l'Entente florale européenne, explique-t-il. Depuis, on a mis des fleurs dans les villages, c'est presque devenu une philosophie de vie. »



CDT Marne

La Marne compte aujourd'hui 103 communes labellisées « Villes et villages fleuris » et vingt-cinq ans après Baconnes, le village d'Oger a reçu à son tour, l'an dernier, la distinction européenne. Une consécration ! Parallèlement, les jardins privés ont commencé à s'ouvrir au public et le comité départemental du tourisme œuvre à les faire découvrir. Une association des Jardins et Jardiniers de la Marne a aussi vu le jour l'été dernier. Elle est présidée par Dominique Brochet, lui-même propriétaire du jardin botanique de la Presle, unique jardin botanique du départe-

ment, labellisé « jardin remarquable en 2005 ». Elle propose l'ouverture des jardins privés, en privilégiant la rencontre avec les jardiniers. L'opération Rendez-vous aux jardins est généralement une première étape, mais l'objectif est d'organiser ensuite d'autres visites tout au long de l'année.

Balades fleuries

Une douzaine de jardiniers se sont ainsi regroupés pour l'instant et Dominique Brochet ne compte pas s'arrêter là : « Notre but, c'est de donner envie aux gens de visiter nos jardins, puis de créer ensuite leur propre jardin et de l'ouvrir à leur tour au public. »

Le Petit Clos, à Villers-au-Bois, propose ainsi une balade impressionnante sur 3 000 m², entre rosiers et clématites, vivaces, bambous et graminées, un peu comme le jardin Saint-Hippolyte à Livry Louvercy. À Vitry-en-Perthois, on entre au jardin Bourbacane comme dans un catalogue de fleurs. Dans un tout autre style, le musée du Pays du Der offre au visiteur de nombreux jardins à vocation pédagogique, potager, verger, à plantes médicinales... Le Clos Saint-Saturnin révèle quant à lui une collection

rare de bambous. Il y en a pour tous les goûts. Et pour ceux qui préféreront une promenade dans l'un des villages fleuris, des circuits thématiques gratuits baptisés « Balades fleuries » sont balisés comme des sentiers de petite randonnée dans plus de quatre-vingt communes. À découvrir tout l'été !

(*) En nombre de communes labellisées « Villes et villages fleuris »



CDT Marne



Un « contre la montre » international, au féminin comme au masculin

Épreuve régionale, puis nationale et aujourd'hui internationale, le Chrono Champenois a su s'imposer au fil du temps comme un événement cycliste majeur. Prochaine édition le 10 septembre 2006 à Bétheny.

Voilà dix-sept ans que la course existe. D'abord régionale à sa création, en 1989, puis nationale pour tutoyer ensuite la catégorie internationale, cette épreuve de contre la montre du circuit français a su évoluer au fil du temps pour devenir un rendez-vous annuel de renom, qui permet à Bétheny, et plus globalement à la Marne, de rayonner !

« Pourquoi ne pas organiser une belle course en Champagne ? » Un défi relevé par Jacky Brovelli, qui a créé le Bétheny Sport Organisation en 1994. Depuis, l'association, affiliée à la Fédération française de cyclisme, n'a cessé de remonter ses manches. La notoriété et le succès de ce rendez-vous, sérieux et convivial à la fois, ont ensuite joué en faveur du Chrono. « Il faut dire que la participation de Jeannie Longo nous a aidés. Elle a participé au trophée féminin en 1992 et l'a gagné en 1995, 1996 et 1999. Elle a fini l'épreuve à la seconde place l'année dernière », détaille le président Brovelli, pas peu fier de ses choix.

Dimitri Champion, champion de France 2005 du contre la montre



Hervé Danerelle / BSO



Jacky Brovelli

Christophe Manquillet

Une équipe chinoise !

Et parce que le Chrono Champenois a été retenu en classe WE 1-1 l'an passé (ultime catégorie avant la coupe du monde) le Chrono est désormais l'épreuve phare du contre la montre dans le paysage cycliste international féminin. « Aussi, nous nous devons d'inviter les dix meilleures équipes du monde en septembre », expliquent les membres de l'association. Cette année, une équipe chinoise et une portugaise, notamment, traverseront sept communes marnaises : Bétheny, Bourgogne, Fresne-lès-Reims, Pomacle, Caurel, Berru, Witry-lès-Reims, avant de traverser la ligne d'arrivée à Bétheny. Outre le trophée européen féminin, de nombreux sportifs seront engagés sur le Chrono Champenois masculin. En effet, réservée dans un premier temps à l'élite masculine (-23 ans international), l'épreuve désormais ouverte aux professionnels des équipes continentales a su gagner elle aussi en notoriété. Cette année, ils viendront notamment de Pologne, Lettonie, USA, Canada, Suisse et Allemagne. Faux plats, vent de face, grimpettes, longues lignes droites : le parcours est idéal et les spectateurs nombreux. Vive le Chrono !

17^e ÉDITION DU CHRONO CHAMPENOIS

Trophée européen féminin et 8^e Chrono Champenois masculin international professionnel, le dimanche 10 septembre 2006. Le samedi après-midi, veille des épreuves, manifestations et jeux cyclistes à l'attention des enfants. Le dimanche matin, une randonnée pour les non-sportifs sera organisée sur le parcours. Des vélos anciens sont également attendus pour un défilé haut en couleurs, avec cyclistes en costumes d'époque.

BÉTHENY SPORT ORGANISATION

39, route de Reims
51450 Bétheny
Tél./fax :
03 26 89 06 68
Site internet :
www.chrono-champenois.com

mai + juin

> À NE PAS MANQUER

MUSIQUE



Alain Harat

> FLÂNERIES MUSICALES D'ÉTÉ DE REIMS, du 23 juin au 6 août. Rendez-vous incontournable des amateurs de musique classique et de jazz, les Flâneries proposent des dizaines de concerts gratuits dans tous les lieux cultes de la ville. CHEUR NICOLAS DE GRIGNY, église Saint-Jacques, Reims, 27 juin, 19 h - Concert parrainé par le Conseil général. > NOUVEAUX ITINÉRAIRES : Autour de Jean-Sébastien Bach, littérature et musique, Michael Lonsdale, Amy Flammer, Abbaye d'Igny, Arcis-le-Ponsart, 11 juin, 17 h. > NOUVEAUX ITINÉRAIRES : Quintette à vent, grands airs d'opéra, CNR de Reims, église de Trigny, 17 juin, 20 h 30. > 25^e ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE, 21 juin - www.fetedelamusique.culture.fr > FESTIVAL MUSIQUES D'ÉTÉ, Épernay, du 24 juin au 31 août. > NOUVEAUX ITINÉRAIRES : Manu Pékar et le Medium rare orchestra, orchestre de jazz, CNR de Reims, les Halles de Lagery, 24 juin, 20 h 30. > NOUVEAUX ITINÉRAIRES : Feu sacré, théâtre et musique, Bruno Villien, prieuré de Binson, Chatillon-sur-Marne, 25 juin, 17 h. > SERGE MASAULT fait revivre Luis Mariano, foyer rural de Bacconnes, 30 juin, 20 h 30.

ÉVÉNEMENTS

- > COMMÉMORATION DU 90^e ANNIVERSAIRE de l'arrivée du Corps expéditionnaire russe en Champagne (juin 1916), liturgie orthodoxe en matinée, cérémonie et exposition dans l'après-midi, chorale russe en soirée, ermitage de Saint-Hilaire-le-Grand, 4 juin.
- > LES FÊTES HENRI IV, les 1^{er} et 2 juillet, Aÿ-Champagne.



Mairie d'Aÿ

SPECTACLES

- > FESTIVAL FURIES, festival de cirque et de théâtre de rue, du 2 au 10 juin, Châlons-en-Champagne.
- > CELTIC LEGENDS, nouveau spectacle, Cité Valmy, Sainte-Ménéhould, 10 juin, 20 h 30. > TOTO LACAILLE, cabaret nomade, nouveau cirque, sous chapiteau, parc de la Patte d'Oie, Reims, 9 et 10 juin, 20 h 30, 11 juin, 17 h. Spectacle de fin d'année de la 17^e promotion du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne. Huit élèves proposent une transhumance nomade et revisitent à leur manière quelques fondamentaux : la piste, le cheval, les acrobaties... le tout en musique.
- > THÉÂTRE DES ROUTES, Compagnie Steren « M. Wilson », Fagnières, 11 juin, 15 h 30 et Meix-Tiercelin, 18 juin, 15 h.
- > ENTRÉE D'ARTISTES, Sevrans Académie, salle polyvalente de Courtisols, 12 juin, 15 h.
- > THÉÂTRE DES ROUTES, Compagnie Aristobulle « Risquer, c'est leur métier », Matignicourt-Goncourt, 24 juin, 19 h.
- > THÉÂTRE DES ROUTES, Compagnie du Thé à la Rue « Public & Cie », Haussignemont, 2 juillet, 17 h.
- > THÉÂTRE DES ROUTES, Mic Mac Compagnie « Ne me kilt pas », Pargny-sur-Saulx, 7 juillet, 17 h 30.



EXPOSITIONS

- > LA GASTRONOMIE OUBLIÉE, Hôtel Castel Jeanson d'Aÿ, pendant les mois de juin et juillet.
- > REIMS ART DÉCO. À la recherche du style art déco dans l'automobile, musée automobile de Reims, jusqu'au 16 juin.
- > DÉCOUVERTE DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES du chantier de la médiathèque Cathédrale, médiathèque Cathédrale de Reims, jusqu'au 31 décembre 2006.

